

ZONES GEOGRAPHIQUES

Les vœux sur ces zones concerneront

POUR LA 1^{ère} PHASE DU MOUVEMENT

les enseignants pourront être nommés uniquement sur les postes d'adjoints élémentaires et maternelles et les emplois fractionnés (base 0,5), qui seront complétés lors des phases suivantes

POUR LES AUTRES PHASES DU MOUVEMENT

les enseignants pourront être nommés sur TOUT poste inclus dans la zone

(carte des zones au verso)